

Les circuits de commerce des monnaies locales associatives : une étude de cas

Christoph B. Stamm*

Résumé : Des acteurs créent des monnaies locales comme outil pour favoriser une économie locale et respectueuse de l'environnement. Mais la structuration d'un réseau d'utilisatrices et d'utilisateurs va bien au-delà du lancement d'un moyen de paiement alternatif. Basé sur une étude de cas de la monnaie Léman en Suisse, cet article mobilise le concept de circuit de commerce introduit par Viviana Zelizer et évalue sa pertinence pour caractériser les monnaies locales associatives. L'analyse permet de mieux comprendre les spécificités et les défis de ce type de circuit de commerce.

Mots-clés : Monnaie locale, monnaie complémentaire, monnaie à usage spécifique, circuit de commerce, circulation monétaire

Circuits of Commerce of Local Currencies: A Case Study

Abstract: Actors create local currencies as a tool to promote a local economy that respects the environment. But structuring a network of users goes well beyond launching an alternative media of exchange. Based on a case study of the Léman currency in Switzerland, this article draws on the concept of circuit of commerce introduced by Viviana Zelizer and assesses its relevance for characterizing associative local currencies. The analysis provides a better understanding of the specificities and challenges of this type of circuit of commerce.

Keywords: Local currency, complementary currency, special-purpose money, circuit of commerce, monetary circulation

Handelskreisläufe zivilgesellschaftlicher Regionalwährungen – eine Fallstudie

Zusammenfassung: Akteure entwickeln Regionalwährungen als Instrument zur Förderung einer lokalen und umweltfreundlichen Wirtschaft. Doch die Etablierung eines Netzwerks von Teilnehmer*innen geht weit über die Einführung einer alternativen Zahlungsmethode hinaus. Basierend auf einer Fallstudie der Währung Léman in der Schweiz, mobilisiert dieser Artikel das von Viviana Zelizer eingeführte Konzept des Handelskreislaufs und bewertet seine Relevanz für die Charakterisierung zivilgesellschaftlicher Regionalwährungen. Die Analyse führt zu einem besseren Verständnis der Besonderheiten und Herausforderungen dieser Handelskreisläufe.

Schlüsselwörter: Regionalwährung, Komplementärwährung, Spezialgeld, Handelskreislauf, Geldumlauf

* Université de Montréal, département de sociologie, CA-H3C-3J7 Montréal (QC), christoph.stamm@umontreal.ca.

1 Introduction¹

Les monnaies locales associatives sont des monnaies alternatives qui circulent dans une aire géographique restreinte. Elles se distinguent des monnaies nationales à usage général, mais aussi des bons d'achat commerciaux. Les associations à l'origine de ces initiatives veulent faire des monnaies locales un outil pour promouvoir une économie locale, sociale et respectueuse de l'environnement. En d'autres mots, elles souhaitent créer une « meilleure monnaie » (pour une « meilleure économie ») comme le suggère le titre² d'une enquête sur la monnaie Chiemgauer en Allemagne (Thiel, 2011). De nombreuses monnaies locales ont été lancées ces dernières années dans plusieurs pays européens, dont la Suisse. La plupart d'entre elles sont émises en convertissant de la monnaie nationale et elles sont reconvertibles sous certaines conditions.

Puisque ces monnaies locales ne sont pas principalement créées selon une logique de nécessité économique pour combler un besoin urgent ou face à une crise de la monnaie nationale, l'adhésion des utilisateurs professionnels et la circulation de la monnaie peuvent paraître improbables, voire énigmatiques. Dès lors, nous nous posons plusieurs questions : comment les initiateurs réussissent-ils à construire un système monétaire éthique que l'on peut éventuellement caractériser comme un circuit de commerce ? Quelles sont les spécificités d'un tel système alternatif ? Les utilisateurs professionnels³ adhèrent-ils pour des raisons surtout instrumentales (augmentation du chiffre d'affaires, obtention d'un label de commerce responsable) ou participent-ils pour des raisons plutôt altruistes (solidarité, protection de l'environnement) ?

Cette enquête vise à répondre à ces questions par une étude de cas portant sur la monnaie locale Léman, qui circule principalement dans la région de Genève en Suisse. Nous mobilisons le cadre conceptuel du « circuit de commerce » théorisé par Viviana Zelizer (2010, p. 303) afin de structurer l'analyse et d'évaluer la pertinence de ce cadre pour saisir les systèmes de monnaies locales convertibles. Nous mettons notamment un accent sur les commerçants et leurs motifs d'adhésion au système monétaire, leurs attentes envers ce dernier et leurs façons d'utiliser la monnaie locale encaissée.

Ainsi, ce travail s'insère dans les recherches sur le pluralisme monétaire. Il approfondit notre compréhension de ce type de circuit de commerce et améliore nos connaissances sur ce phénomène monétaire qui a pris une certaine ampleur depuis quelques années.

1 Je tiens à remercier Christian Arnsperger pour son accueil à l'Université de Lausanne lors de mon séjour de recherche en Suisse et René Audet pour son accueil à l'Université du Québec à Montréal. Je remercie également les personnes interviewées et l'équipe du Léman pour leur disponibilité et leur collaboration ainsi que le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) pour la bourse postdoctorale.

2 « Das ‹bessere› Geld ».

3 Nous nommons « professionnels » les adhérents au circuit de commerce qui vendent des biens et services, principalement les commerces et les autres entreprises.

Dans un premier temps, l'article caractérise les monnaies locales associatives comme des monnaies à usage spécifique. Il présente ensuite les hypothèses de Viviana Zelizer sur les circuits de commerce et se penche sur les conditions de circulation des monnaies locales. Après la section méthodologique, l'article analyse le cas de la monnaie Léman comme type de circuit de commerce et discute les enjeux de l'adhésion des commerçants et de la circulation monétaire.

2 Problématique

2.1 Pluralité monétaire, monnaies à usage spécifique et monnaies locales associatives

En dépit de l'actuelle prédominance des monnaies officielles, un certain pluralisme monétaire perdure en tant que phénomène social. Par exemple, la monnaie WIR existe en Suisse depuis les années 1930 à côté du franc. Les monnaies locales associatives connaissent également un regain d'intérêt dans certaines régions d'Europe.

Historiquement, Karl Polanyi a fait la distinction entre les monnaies à usage général (*general purpose money*) dans les sociétés marchandes ou modernes et les monnaies à usage spécifique (*special purpose money*) dans des sociétés non marchandes ou prémodernes (Polanyi, 2011; Blanc, 2018a). Tandis que les premières, à usage général, permettent l'achat de tout bien ou service et correspondent aux monnaies officielles ou nationales; les secondes, à usage spécifique, circulent dans différentes sphères de valeurs, difficilement commensurables, où l'éventail de biens et services échangés est volontairement restreint. Dans des recherches plus récentes, Viviane Zelizer a montré que les monnaies à usage spécifique sont également présentes dans les sociétés modernes marchandes (2010; 2017/1997). Elle a observé que certaines personnes marquent la monnaie nationale avec des pratiques sociales pour lui assigner un usage spécifique (*earmarking*) et que d'autres personnes créent leur propre monnaie pour un usage également spécifique et restreint (Zelizer, 2017, pp. 21-30).

Les monnaies locales font partie de ces monnaies à usage spécifique et leurs initiateurs souhaitent créer un circuit de commerce sur un territoire restreint auquel participent des entreprises et d'autres organisations, des usagers particuliers et des entités publiques infranationales⁴. Avec d'autres types de monnaies telles que les monnaies-temps, les systèmes d'échange locaux (SEL), les crédits mutuels interentreprises ou la monnaie WIR, les monnaies locales sont également appelées monnaies complémentaires ou monnaies alternatives. Elles sont complémentaires dans le sens

4 Puisque ces monnaies couvrent habituellement un territoire comprenant une population de plusieurs dizaines de milliers de personnes jusqu'à plus d'un million de personnes, la désignation de « monnaies régionales » serait plus appropriée. Nous utilisons le terme « monnaies locales », car son utilisation s'est imposée en langue française (on parle de *Regionalwährung* ou de *Regionalgeld* en allemand).

où elles sont créées pour compléter et non pas pour remplacer la monnaie nationale. Elles sont alternatives, puisque ces initiatives « reposent sur une certaine vision des alternatives possibles au service de laquelle on construit un dispositif monétaire spécifique » (Blanc, 2018b, p. 6).

Parmi les monnaies locales qui ont vu le jour dans les pays européens ces dernières années, beaucoup sont issues d'initiatives citoyennes qui visent à faire de la monnaie locale un levier pour promouvoir une économie régionale à « échelle humaine », démocratique et respectant les limites écologiques. Dans ce contexte, on parle alors également de monnaie de transition (socioécologique) (Longhurst, 2010 ; Ryan-Collins, 2011 ; North, 2014 ; Epiney, 2017). En termes polanyien, ces initiatives monétaires souhaitent contribuer à un réencastrement social et environnemental de l'économie (Adaman et al., 2003). Puisque la mise en circulation n'est ni organisée par une entité publique, ni par des entreprises ou par des banques privées, ce type de monnaie est également appelé monnaie locale associative ou citoyenne. L'association qui crée la monnaie propose souvent une charte éthique et les entreprises qui participent au circuit de commerce s'engagent à promouvoir les valeurs de la charte.

La mise en circulation de la monnaie se fait habituellement en deux étapes. Dans une première étape, les utilisateurs individuels (les consommateurs) convertissent de la monnaie nationale en monnaie locale et la dépensent en achetant des biens et des services auprès des commerces qui y adhèrent. Dans une deuxième étape, ces utilisateurs professionnels sont incités à faire circuler la monnaie locale dans le réseau des adhérents en la dépensant à leur tour. Ce fonctionnement est censé renforcer une économie locale plus respectueuse sur le plan social et environnemental.

2.2 Circuits de commerce et monnaies alternatives

Dans ses travaux sur le pluralisme monétaire, Viviana Zelizer a également introduit le concept de « *circuits of commerce* » qu'on doit comprendre comme des circuits d'échange plutôt que comme des circuits commerciaux dans un sens étroit : « *Circuits of commerce* define a special social structure. Every circuit certainly includes a network – that is, particular ties and relations – and a boundary. But it also contains distinctive cultural materials, particular forms of economic transactions and media, as well as crucial relational work involved in the constant negotiation and maintenance of relations » (Zelizer, 2010, p. 307). Selon Zelizer, ces circuits de commerce émergent d'interactions sociales spécifiques et ne se confondent pas au fonctionnement d'un marché, d'un réseau ou d'une communauté (Zelizer, 2010, p. 303). Les circuits de commerce partagent les caractéristiques suivantes : la création d'un système de comptabilité qui peut prendre la forme d'une monnaie, la mise en place d'une frontière qui permet de distinguer les membres du circuit des non-membres, avec un certain contrôle des transactions qui traversent cette frontière, un ensemble spécifique de transferts de biens et de services qui a lieu parmi les personnes

liées et une compréhension partagée de la signification des transactions et de leur évaluation morale (Zelizer, 2004, p. 125 ; 2010, p. 304, 315).

Avec sa théorisation des circuits de commerce, Zelizer souhaite démontrer que la rationalité économique et la solidarité sociale ne se trouvent pas nécessairement dans des sphères sociales séparées ou aux antipodes l'une de l'autre. Ce concept permet ainsi de montrer les intersections entre les transactions monétisées et les relations sociales personnelles : « those circuits (are bridging structures that) facilitate the coexistence of commercial transactions and interpersonal intimacy but also generate exclusion and inequality in relation to outsiders » (Zelizer, 2010, p. 313).

Ces circuits sociaux peuvent se situer sur un axe allant de circuits formels et impersonnels à de circuits personnels, voire intimes (Zelizer, 2004, p. 127). Afin d'illustrer un cas intermédiaire de circuit de commerce, Zelizer se sert de différentes enquêtes sur les monnaies alternatives non convertibles des types « Système d'échange local » (SEL) et « Banque de temps » (Zelizer 2004, p. 129). Le nombre de participants dans ces circuits est généralement inférieur à 100 personnes (Williams et al., 2001, p. 121) et les participants se connaissent personnellement. Ceci est différent pour les monnaies locales convertibles qui peuvent avoir plusieurs milliers de participants. Il y a des liens d'interconnaissance, mais il y a également beaucoup de membres qui ne se connaissent pas. Les circuits de monnaies locales associatives sont moins personnels que celles des monnaies non convertibles. Nous sommes donc en présence d'un autre type de circuit de commerce que celui illustré par Zelizer. Nous souhaitons contribuer à l'analyse des circuits de commerce avec une enquête originale sur une monnaie locale associative et convertible, un type de monnaie qui n'était pas présent lors des travaux de Zelizer⁵. Cet article répond également à l'appel de Viviana Zelizer d'analyser les circuits de commerce afin répondre à certaines questions : « When and how do circuits form? Do people invent special vocabularies to portray their circuits, actions and media? How do people mark boundaries among circuits? » (Zelizer, 2010, p. 308).

2.3 Les enjeux de circulation des monnaies locales : entre utilité économique et valeurs sociales

On assiste régulièrement à la création de nouvelles monnaies alternatives. Cependant, leur pérennisation ne va pas de soi. S'il y a déjà eu un engouement pour les monnaies alternatives à l'échelle de plusieurs pays, on constate souvent une forte réduction de leur nombre après quelques années. Ceci a par exemple été le cas pour les « Community currency systems using locally printed money » aux États-Unis au début des années 2000 (Collom, 2005), pour les *Regiogelder* en Allemagne au début des années 2010 (Leinert, 2016) et pour les *Transition currencies* au Royaume-Uni.

5 Selon Jérôme Blanc, les monnaies locales convertibles font partie d'une troisième génération de monnaies complémentaires modernes (Blanc, 2011, p. 8).

Tableau 1 Les monnaies locales récentes en Suisse

Nom de la monnaie	Période de circulation	Région	Population du territoire visée	Entreprises participantes
NetzBon	2005-	Ville de Bâle	190 000	135
Bonobo	2015-2018	Ville de Berne	130 000	(30)
Léman	2015-	Bassin lémanique	1 million	409
Eulachtaler	2016-	Ville de Winterthur	150 000	23
Farinet	2017-2019	Valais francophone	220 000	(178)
Épi	2018-2021	Gros de Vaud – Pied du Jura	60 000	(53)
Grue	2020-	Gruyère, Pays-d'enHaut, Saanenland	80 000	65

Source: Stamm, 2021.

Note: Les chiffres sur le nombre d'entreprises participantes sont de la deuxième moitié de 2019, sauf pour le Bonobo (2017) et la Grue (2020, au moment du lancement).

Toutefois, le réseau des banques de développement communautaire au Brésil (Banco Palmas) et la présence d'un nombre important de monnaies locales en France depuis une dizaine d'années sont des exemples qui montrent qu'une institutionnalisation de ces expérimentations monétaires est possible sous certaines conditions. Il y a également eu un petit *boom* de création de monnaies locales en Suisse ces dernières années, mais plusieurs ont cessé leur circulation après un temps relativement court (voir tableau 1) (Stamm, 2021).

Aussi, il est peu fréquent que les circuits en monnaie locale atteignent une taille importante quant au nombre d'utilisateurs. Les cas du Chiemgauer au sud de la Bavière (Allemagne) et de l'Eusko au Pays basque (France) montrent que c'est néanmoins possible. L'institutionnalisation de ce type de circuit de commerce semble donc plus ardue que suggérée par Zelizer.

Dans ce contexte, Michael Evans reprend la discussion de Viviana Zelizer sous un autre angle. Selon son hypothèse, les monnaies alternatives qui s'appuient principalement sur des valeurs sociales, mais qui n'ont pas de retombées économiques pour les personnes qui participent au circuit ont tendance à disparaître (Evans, 2009, p. 1037). Une structure administrative qui organise le circuit, combinée à des valeurs sociales fortes, ne serait donc souvent pas suffisante pour faire vivre le système

de manière durable. Evans suggère que les associations de monnaies alternatives combinent les valeurs sociales avec des avantages économiques afin d'augmenter les chances de succès.

Jérôme Blanc s'interroge également sur le degré de complémentarité des monnaies alternatives par rapport aux monnaies nationales. Son analyse montre que certaines monnaies alternatives risquent de se trouver en compétition plutôt qu'en complémentarité avec les monnaies nationales et qu'elles en sortent perdantes (Blanc, 2017). Un des enjeux centraux serait le degré de la différenciation des sphères d'usage entre monnaies (Blanc, 2017, p. 245). Si la sphère d'usage socioéconomique d'une monnaie alternative est partiellement ou complètement différente de la monnaie nationale, il y aurait une certaine complémentarité entre les deux monnaies. En revanche, si les sphères d'usages se recoupent fortement (*coincidence of spheres of uses*), les monnaies risqueraient de se trouver en compétition. Si le premier cas s'applique aux monnaies-temps qui circulent dans une sphère qui est peu monétarisée en monnaie nationale, les circuits de commerce des monnaies locales convertibles se situent en grande partie à l'intérieur de la sphère socioéconomique d'une monnaie nationale (Blanc, 2017, p. 245). En effet, un bien ou service pour lequel le paiement en monnaie locale est accepté, peut presque toujours également être acheté avec de la monnaie nationale. Puisque l'utilisation de la monnaie locale est généralement plus exigeante que l'usage de la monnaie nationale, sa circulation serait alors compromise.

Quant à Philippe Degens, ce dernier enquête dans sa recherche qualitative sur la perception et l'utilisation de la monnaie locale par les entreprises adhérentes. Il s'intéresse à la différenciation que font les utilisateurs entre l'échange marchand et la réciprocité (don et contre don) (Degens, 2016; 2018). Degens construit des idéaux-types des motivations d'adhésion à la monnaie locale par les commerçants distinguant des motifs localiste, réformiste et communautaires à côté de l'intérêt directement commercial (Degens, 2018, p. 279). Dans l'ensemble, il constate que les entreprises adhèrent pour des motifs qui ne sont pas principalement commerciaux (Degens, 2018, p. 298).

Considérant ces interrogations entourant les monnaies locales associatives, nous avons souhaité approfondir notre compréhension de leur fonctionnement en étudiant un cas empirique d'une monnaie en la théorisant comme un circuit de commerce. Nous nous intéressons à la création et à la structuration de l'initiative monétaire. Nous souhaitons connaître les motifs d'adhésion des professionnels au circuit et les valeurs véhiculées par une monnaie locale. Finalement, afin de saisir la dynamique du circuit, nous étudions la circulation monétaire, les transactions effectuées en monnaie locale et les formes d'utilisation de la monnaie par les entreprises.

Les prochaines sections de l'article exposent la méthodologie de l'enquête et présentent le cas du Léman, la monnaie locale étudiée.

3 Méthodologie

Selon John W. Creswell, une étude de cas est « a qualitative approach in which the investigator explores a bounded system (case) [...] through detailed, in-depth data collection involving multiple sources of information, and reports as case description and case-based themes » (Creswell, 2007, p. 73). La construction d'une étude de cas passe par plusieurs étapes (Creswell, 2007, p. 74-75) : l'évaluation de la pertinence d'une étude de cas pour aborder la problématique de recherche, l'identification du cas, la collecte de données, l'analyse et la présentation du cas. Dans cette section, nous présentons les différents éléments méthodologiques de cette recherche.

Tel qu'élaboré dans la section précédente, nous nous intéressons à la fois au phénomène empirique de l'émergence récente des monnaies locales associatives en Suisse et aux enjeux discutés plus haut d'un circuit de commerce qui se structure par moyen d'une monnaie locale. Une étude de cas exploratoire s'avère appropriée pour étudier ce phénomène et répondre aux questionnements (Gagnon, 2012; Yin, 2014). Depuis 2015, six monnaies locales associatives ont été créées dans différentes régions de la Suisse (tableau 1). Parmi ces monnaies, le Léman se distingue par la grande taille du territoire qu'il couvre et par le nombre important de professionnels adhérents. Si on le compare aux autres monnaies locales en Europe, il fait partie des monnaies ayant une dynamique certaine. De ce fait, le choix de la monnaie Léman et de son association émettrice est pertinent afin d'étudier un circuit de commerce d'une monnaie locale convertible et ses membres commerciaux.

Robert E. Stake distingue deux types d'études de cas : l'étude de cas intrinsèque (*intrinsic case study*) et l'étude de cas instrumental (*instrumental case study*) (Stake, 2000, p. 437). Notre étude de cas exploratoire combine les deux types. D'une part, notre cas a un intérêt intrinsèque et contribue à approfondir notre connaissance du phénomène récent des monnaies locales en Suisse. D'autre part, nous avons choisi un cas qui peut être considéré comme représentatif des monnaies locales associatives ayant atteint une certaine ampleur. Il sert donc à analyser la monnaie locale en tant que circuit de commerce.

Dans le but d'obtenir un portrait approfondi du cas, son étude comprend habituellement plusieurs sources d'information (Yin, 2014, p. 103). Par conséquent, notre analyse s'appuie sur des entretiens, de la documentation, de l'observation participante et un sondage auprès des utilisateurs professionnels de la monnaie.

Pour connaître l'origine de l'initiative et sa concrétisation, nous avons mené des entretiens semi-directifs avec la personne responsable de la diffusion du Léman dans la région de Lausanne et avec deux des initiateurs du projet. Une de ces personnes jouait toujours un rôle-clé au sein de l'association ; l'autre n'y était plus active depuis le lancement de la monnaie. Nous avons également collecté des documents disponibles sur le site internet de l'association (informations pour les utilisateurs et les professionnels, charte de valeurs, carte des professionnels) ainsi que des articles de journaux de la couverture médiatique sur la monnaie.

Afin de comprendre le fonctionnement et les activités quotidiennes de l'association, nous avons effectué de l'observation participante lors de diverses activités entre septembre 2018 et juillet 2019. Nous avons participé à plusieurs réunions hebdomadaires de l'équipe du Léman, assisté à une assemblée générale de l'association ainsi que participé à deux activités publiques d'information et de conversion de lémans. Nous avons aussi payé en lémans dans différents commerces et pris part à des conversations informelles avec des adhérents.

Finalement, un sondage auprès d'entreprises et de commerces qui acceptent la monnaie Léman comme moyen de paiement est un dernier élément essentiel de notre collecte de données. Le sondage permet de saisir le portrait et les motifs de participation des professionnels et de comprendre la dynamique du circuit à l'été 2019. Ces professionnels sont généralement membres de l'association du Léman et se trouvent répertoriés sur une carte géographique virtuelle. Afin d'améliorer la pertinence des questions du sondage, nous l'avons construit en collaboration avec l'association du Léman.

Le sondage est constitué de sept parties. Les parties principales portent sur le portrait du prestataire, la participation à la monnaie Léman, l'encaissement et les dépenses en lémans et le réseau du Léman. Des parties plus courtes portent sur le Léman électronique, les cotisations à l'association et les perspectives du circuit du Léman. Une grande partie des questions ont été construites avec une échelle de Likert. Par exemple, la question « Grâce au Léman, je connais mieux le tissu des entreprises locales » peut être répondue avec « tout à fait d'accord », « en partie d'accord », « peu d'accord » ou « pas du tout d'accord ». Nous avons estimé le temps requis pour remplir le sondage à 15 à 20 minutes. Le sondage a été mis en ligne sur le portail *Quick Surveys*. Un courriel contenant l'appel à participer au sondage a été envoyé le 21 juin 2019 à 409 adhérents professionnels. Un rappel a été envoyé le 15 juillet et le sondage a pris fin le 20 juillet. 52 professionnels ont répondu au sondage, ce qui correspond à un taux de retour de 13%. Si nous avions espéré un taux de retour d'environ 20%, un membre de l'équipe du Léman n'a toutefois pas été surpris du taux de retour plus faible qu'espéré, la communication avec les professionnels étant un défi constant. De plus l'envoi du sondage dans la période estivale a probablement nui au taux de retour, tout comme un manque de temps et d'intérêt de la part des adhérents. Nous n'avions malheureusement pas les ressources pour appeler les commerces par téléphone afin de les convaincre de participer au sondage.

Pour interpréter les informations ainsi obtenues, nous avons eu recours à deux stratégies analytiques (Creswell, 2007, p. 75 ; Yin, 2014, p. 136). La première est le développement d'une description de cas. Dans un premier temps, nous avons sélectionnés les informations pertinentes pour élaborer l'historique de la monnaie Léman (section 4). Par la suite, nous avons choisi les informations qui permettaient d'établir les caractéristiques du fonctionnement de la monnaie (section 5). Ceci a été combiné avec la deuxième stratégie analytique : l'analyse thématique. Cette dernière est basée sur les éléments de la caractérisation des circuits de commerce par Viviana

Zelizer, tel que discuté dans la deuxième section de l'article. Finalement, nous avons principalement utilisé les renseignements du sondage pour établir la dynamique du circuit du Léman (section 6).

4 La construction de la monnaie Léman

L'idée d'une monnaie alternative pour le «Grand Genève» émerge en 2010 dans une période encore marquée par la crise financière mondiale de 2008-2009⁶. Un groupe de travail se constitue et se met à réfléchir aux possibilités d'une monnaie transfrontalière. En 2012, la *Chambre de l'Économie sociale et solidaire de Genève* (250 membres organisationnels à l'époque) décide de participer à la création d'une monnaie. L'association *CommunityForge* qui crée des logiciels pour des monnaies complémentaires fait également partie des acteurs de ce processus, ainsi que des personnes de *La Haute École de Travail Social*. Plusieurs experts des enjeux monétaires contribuent à la réflexion avec des interventions. En 2013, Frédéric Bosqué, initiateur de la monnaie locale SOL Violette, anime deux journées de cocréation d'une monnaie complémentaire. En 2014, les initiateurs créent une «association pour la création d'une monnaie complémentaire pour le Grand Genève» (SASFERA) à Genève et en France. À cette étape, une cinquantaine de personnes participent au processus (SASFERA, 2014). Les participants sont issus ou proches des mouvements verts et altermondialistes et de l'économie sociale et solidaire.

Deux éléments compliquent et freinent les travaux de création de la monnaie. Premièrement, une monnaie transfrontalière rencontre le problème d'un taux de change fluctuant entre le franc et l'euro. Deuxièmement, il y a des divergences sur le type de monnaie à créer. Certains acteurs souhaitent mettre en place une monnaie de type crédit mutuel non convertible pour les entreprises, ce qui demande un logiciel sécuritaire, tandis que d'autres préfèrent une monnaie locale en papier, nantie et convertible aux monnaies officielles. Des tensions autour de la faisabilité de la création de la monnaie et des contraintes de temps des participants mènent au désengagement de certaines personnes. En juillet 2015, une nouvelle association du nom «Monnaie Léman» remplace SASFERA. Le nom de «Léman» est choisi comme nom «de la monnaie citoyenne du bassin lémanique transfrontalier» et une charte éthique est également adoptée (Association Monnaie Léman, 2015a). Un petit groupe va de l'avant, fait imprimer des billets et lance la nouvelle monnaie locale convertible lors du festival *Alternatiba* à Genève, un événement qui «présente des

6 «La monnaie citoyenne se destine à favoriser les échanges locaux du bassin lémanique, dans le respect de l'éthique et de la transparence. Le projet est né du besoin d'imaginer un avenir économique plus durable et prospère pour contrer la crise financière de 2008. Il s'élabore sur la base d'expériences de monnaies existantes (le WIR en Suisse, le Chiemgauer en Allemagne, le SOL Violette à Toulouse) ainsi que des SELs régionaux (systèmes d'échanges locaux).» (Monnaie complémentaire Grand Genève 2013).

alternatives concrètes pour une société durable » (Budry, 2015 ; TV5Monde, 2015). Échangés en coupure de 1, 5, 10 et 20 lémans, les billets montrent une image topographique de la région du lac Léman⁷. Ceci témoigne d'une réorientation territoriale de l'initiative vers le bassin lémanique qui inclut une population d'environ 1 million d'habitants. Quelques semaines après la mise en circulation du Léman, presque 100 professionnels et associations avaient adhéré à l'initiative (AGEFI, 2015). En 2016, le circuit du Léman se densifie avec l'adhésion de nouveaux professionnels dans la ville de Genève et dans d'autres municipalités du canton de Genève. En juin 2016, la monnaie est officiellement lancée à la ville de Lausanne lors du *Festival de la Terre* et une personne de l'association se concentre sur la diffusion de la monnaie à Lausanne (Mendicino, 2016 ; Ecuier, 2017).

Sortie en salle à la fin 2015, le film documentaire *Demain* du réalisateur Cyril Dion rencontre un grand succès et arrive à la troisième place en ce qui concerne les entrées au cinéma en 2016 en Suisse romande (ProCinema, 2016). Le film présente des initiatives de transition socioécologique et met notamment en avant la banque WIR et la monnaie locale *Totnes Pound* initiée par Rob Hopkins et le groupe *Totnes Transition Town*. Le film suscite un engouement pour la monnaie Léman⁸. Peu de commerces de la France voisine y adhèrent cependant. La fusion prévue avec l'ECO, la monnaie locale d'Annemasse, n'ayant pas abouti, deux monnaies locales sont présentes sur une partie du territoire français, ce qui freine la diffusion du Léman⁹. L'enjeu du taux de change par rapport à l'euro persiste également. Puisque la valeur du léman fluctue face à l'euro, son utilisation en France est peu pratique. En 2017, l'association du Léman gagne la bourse de développement durable du canton de Genève (30 000 CHF) qui sert à créer la monnaie électronique *e-léman* et le crédit mutuel interentreprises *lémanex*. Les deux sont lancés en octobre 2017. Fin 2017, l'association compte autour de 450 adhérents professionnels, une dizaine de bureaux de change et environ 150 000 lémans ont été émis (RTS, 2017).

Lors de notre enquête dans la première moitié 2019, l'association avait ses locaux dans la *Maison Internationale des Associations* de la ville de Genève et l'équipe était constituée d'un petit nombre de personnes bénévoles dédiées. En plus, d'autres personnes contribuaient à la diffusion du Léman sur des bases ponctuelles lors d'événements. Après une forte croissance entre 2015 et 2017, le nombre d'adhérents s'était stabilisé et peu de professionnels avaient adopté la version électronique de la monnaie. L'association cherchait des moyens financiers pour pouvoir professionnaliser

7 Fin 2017, l'association a ajouté une coupure avec la valeur de Pi lors d'une réimpression de billets.

8 « Q : Y a-t-il réellement un phénomène *Demain*, selon vous ? R : Cela fait près de trente ans que je milite et fais partie de mouvements associatifs et je n'ai jamais assisté à un engouement pareil. Nous avons beaucoup de succès à tous les événements que nous organisons pour faire connaître le Léman. Plus d'une centaine de personnes sont venues assister à notre assemblée générale et à notre premier Apéro Léman. », Jean Rossiaud, président de l'association monnaie Léman dans la Tribune de Genève (Monnat, 2016).

9 En 2019, les adhérents professionnels sont toujours concentrés dans la ville de Genève et les villes environnantes ; un deuxième pôle moins important se trouve à Lausanne et aux alentours.

l'offre du crédit mutuel électronique. Le lien avec la *Chambre de l'économie sociale et solidaire du canton de Genève* était toujours étroit (APRÈS-GE, 2020). Plusieurs villes et communes se sont déclarées favorables à l'initiative. Quelques-unes faisaient également office de bureau de change et permettaient l'achat de certaines prestations en lémans. Si aucune commune ne contribue financièrement à la structure de l'association, plusieurs ont mandaté l'association pour renforcer le réseau des entreprises et commerces sur leur territoire (les villes de Carouge et de Meyrin, entre autres). Ainsi, l'association du Léman travaille sur la densification des circuits sur différents sous-territoires. Une deuxième approche de développement consiste en la création de filières agroalimentaires à l'intérieur du territoire qui pourraient fonctionner en monnaie locale; notamment celles du pain et de la bière (Calderon et Rossiaud, 2019).

5 La monnaie Léman comme circuit de commerce

5.1 Un moyen d'échange spécifique

Un système de comptabilité avec un moyen d'échange spécifique est une première caractéristique d'un circuit de commerce (Zelizer, 2010: p. 304, 315). De toute évidence, une monnaie locale constitue un tel moyen de paiement spécifique. Les lémans prennent la forme de billets en coupure de 1, 5, 10, 20 et Pi (valeur de 3,14). En adoptant l'unité de compte du franc (1 léman vaut 1 franc suisse), on souhaite faciliter l'utilisation des lémans. On trouve des caricatures sur les billets, un billet de la valeur Pi est créé (allusion à l'économie circulaire) et il est possible de couper le billet de 1 léman en deux pour obtenir deux demi-lémans. Ces éléments ludiques marquent une différence avec la monnaie « standard ». Le léman est aussi disponible en version électronique (e-léman). Avec ce moyen de paiement, l'association du Léman cherche donc à la fois la proximité au franc pour faciliter l'usage et une distinction du franc pour marquer une différence.

Le mécanisme d'émission monétaire est le suivant. Pour obtenir des lémans, il faut convertir un montant équivalent de francs suisse auprès de l'association ou dans un commerce membre qui a également le rôle de bureau de change. La monnaie suisse est déposée dans un compte à la Banque alternative suisse (BAS). La monnaie ainsi stockée sert de fonds de garantie. Le Léman a ainsi les caractéristiques d'une monnaie nantie et convertible. Tous les lémans pourraient être reconvertis en francs en cas d'arrêt du circuit. Ce système de monnaie est censé créer de la confiance auprès des participants. Il n'y a pas de bonus à l'échange de lémans (11 lémans pour 10 francs par exemple). Un prestataire peut reconvertir ses lémans en francs s'il ne trouve aucun moyen pour les dépenser dans le circuit, mais cette possibilité n'est pas officiellement communiquée. La reconversion est sans frais (pénalité) comme ça peut être le cas pour certaines monnaies locales en France par exemple (Blanc et al.,

2020, p. 27). Les utilisateurs particuliers n'ont pas la possibilité de reconvertir des lémans en francs. Le Léman n'est pas une monnaie fondante (perte de valeur avec le temps) comme quelques autres monnaies locales, dont notamment le Chiemgauer en Allemagne (Thiel, 2011, p. 244).

L'association Monnaie Léman a créé un deuxième moyen de paiement électronique en la forme d'un crédit mutuel non convertible (lemanex) inspiré de la monnaie sardex en Sardaigne, Italie (Bazzani, 2020). Cette monnaie est créée lors de transactions entre deux membres du circuit : le compte de l'acheteur d'un bien et service est alors débité, tandis que le compte du vendeur est crédité du même montant. La somme de tous les crédits et dettes des membres du circuit est toujours nulle. Toutes les transactions sont enregistrées et une limite variable sur chaque compte empêche qu'un membre du réseau puisse accumuler trop de dettes ou trop de crédits. Puisque les transactions en lemanex étaient rares et peu de personnes avaient ouvert un compte électronique au moment de l'enquête, nous n'avons pas pu approfondir cet aspect du circuit.

5.2 La définition des frontières du circuit du Léman

Selon Zelizer, une frontière bien définie qui sépare les membres des non-membres et avec un certain contrôle des transactions qui traverse la frontière constitue une deuxième caractéristique des circuits de commerce (Zelizer 2010, p. 304, 315). Rolf F. H. Schroeder (2020) attire également notre attention sur l'aspect crucial des frontières des monnaies complémentaires. L'auteur énonce quatre frontières principales : une frontière entre membres et non-membres, une frontière géographique ou sectorielle, une « démarcation de l'économie capitaliste » et des limites de crédits pour les systèmes de crédits mutualisés (Schroeder, 2020, p. 23). Cette dernière frontière est présente pour le lemanex, mais ne s'applique pas pour les monnaies locales convertibles. La frontière sectorielle et celle la démarcation de l'économie capitaliste peuvent éventuellement se recouper avec celle qui distingue les membres des non-membres. Nous allons d'abord aborder la définition de la frontière géographique pour ensuite parler de la frontière éthique qui inclut la question des membres.

La frontière géographique

Le circuit de commerce du Léman est défini par plusieurs frontières. Il y a d'abord la définition d'une frontière géographique entourant le territoire visé par le circuit. Au début de l'initiative, il avait été prévu de créer une monnaie pour le « Grand Genève », une agglomération transfrontalière entre la Suisse et la France, avec la ville et le canton de Genève en son centre. En 2015, les frontières sont adaptées pour créer une monnaie du bassin lémanique transfrontalier. Le territoire de la monnaie Léman englobe alors le canton de Genève, une partie importante du canton de Vaud, une partie du département de la Haute-Savoie et une petite partie du département de

l'Ain. Il s'agit d'une région métropolitaine très dynamique sur le plan économique et démographique avec plus d'un million d'habitants. Le territoire est majoritairement urbain, mais on trouve également des zones rurales et agricoles. Les billets de lémans soulignent ces frontières géographiques en montrant une image topographique du bassin lémanique avec le lac Léman au centre.

Comme d'autres monnaies locales dans l'espace francophone, l'association du Léman utilise volontiers le terme « bassin de vie » pour désigner le territoire visé par la monnaie. L'expression fait allusion aux interdépendances et aux liens économiques, sociaux et culturels entre les personnes d'une région qui transcendent le découpage administratif et politique.

Si on compare la taille démographique du territoire avec celles visées par les 80 monnaies locales en France, on constate que seuls quelques territoires dépassent le million d'habitants. Près de la moitié des monnaies en France englobent plutôt un territoire comptant entre 100 000 et 500 000 habitants et certaines comprennent à peine 10 000 habitants (Blanc et al., 2020, p. 43).

Les frontières géographiques du circuit ne sont pas strictement définies et il peut y avoir un certain flou sur l'appartenance de certaines communes au bassin lémanique. Quelques membres professionnels se trouvent nettement à l'extérieur du bassin lémanique. L'association ne souhaite donc pas instaurer une limite géographique stricte. De plus, on peut faire la distinction entre une délimitation souhaitée par l'association et une présence empirique ou organique des participants du circuit. Si l'association vise tout le bassin lémanique, on trouve une concentration des adhérents professionnels à Genève et aux alentours. Ceci est également reflété par le sondage. Parmi les répondants, environ un tiers se trouve dans la ville de Genève et un autre tiers se trouve dans le canton de Genève à l'extérieur de la ville. Pour le dernier tiers, 13% se situent dans la ville de Lausanne, 10% dans le canton de Vaud hors Lausanne et 8% en France.

La frontière éthique

Une deuxième frontière du circuit est celle entre les entreprises qui acceptent le léman et celles qui ne reconnaissent pas la monnaie locale. Les premiers sont généralement membres de l'association. Pour devenir membre, les professionnels souscrivent à la charte de valeurs de l'association et payent une cotisation dont le montant dépend de la taille de l'entreprise¹⁰. En retour, les membres bénéficient de plusieurs services. Notamment, leur inscription dans le registre et sur la carte virtuelle du Léman est censée leur procurer de la visibilité. Pour les individus, la participation au circuit est

10 L'association de la monnaie Léman se finance principalement par les cotisations des membres. La cotisation annuelle pour les membres utilisateurs est de 50 francs ; la cotisation pour les membres professionnels varie entre 75 francs (travailleurs indépendants et associations) et 1000 francs (entreprises de plus de 30 employés). Probablement en partie dû au coût d'adhésion relativement élevé, certains des membres ne repaie pas leur adhésion. L'association se retrouve donc face à un manque à gagner, mais ne souhaite pas se séparer des membres défaillants.

ouverte à tout le monde qui a les moyens de convertir de la monnaie nationale en lémans. Les utilisateurs particuliers peuvent également être membre et ainsi participer à la vie démocratique et aux instances de l'association. On est alors en présence de trois catégories de personnes : les non-utilisateurs, les utilisateurs non-membres et les utilisateurs membres. Les actes de paiements en monnaie locale sont un marqueur visible de l'appartenance au circuit.

En devenant membre, les entreprises et autres organisations s'engagent à promouvoir les valeurs de la charte du Léman et d'inscrire les « activités commerciales dans un processus d'amélioration continue vers des pratiques durables et solidaires » (Association Monnaie Léman, 2015b). La charte contient des principes de relocalisation de l'économie, de solidarité, de responsabilité écologique et de conditions de travail décentes et épanouissantes. La charte constitue alors une barrière d'entrée dans le circuit et exclut les entreprises qui ne partagent pas les valeurs promues par l'association. Cela étant, l'accent mis sur la volonté d'amélioration continue laisse assez de souplesse pour accueillir des entreprises qui ne respectent pas la charte de valeurs de manière exemplaire. Dans le cas du Léman, l'adhésion fonctionne avant tout par auto-exclusion et sans comité formel qui évalue la conformité des candidats. Les entreprises qui souhaitent joindre le circuit partagent en grande partie les valeurs de la charte et l'association ne doit pas activement refuser des candidats. Jérôme Blanc et Marie Fare témoignent d'un dilemme pour les associations de monnaies locales entre l'établissement d'une barrière d'entrée relativement stricte et la volonté d'extension du circuit : « There is a tension between, on the one hand, the temptation, or even the necessity, to rapidly broaden and strengthen the network of users and, on the other, to respect the system of values that is at the heart of the scheme » (Blanc et Fare, 2016, p. 300). Ils notent que les barrières sont souvent relativement souples, afin d'obtenir une « masse critique » de membres professionnels dans le circuit. Ceci est également le cas pour l'association du Léman.

5.3 Des transactions de biens et services spécifiques

Des activités économiques partagées et le transfert de biens et de services spécifiques est une troisième caractéristique des circuits de commerce (Zelizer, 2020, p. 304, 315). Nous venons de voir comment la charte de valeurs balise l'adhésion des professionnels. La charte esquisse en outre les types d'activités et de transactions visées par le circuit : des fournisseurs de la région, des produits locaux et des produits issus de l'agriculture biologique.

Les résultats du sondage permettent de voir dans quelle mesure les professionnels sont en phase avec les visées du circuit. Interrogées sur la taille de leur entreprise, 24% des entreprises répondantes disent employer une personne, 46% emploient entre 2 et 5 personnes, 21% emploient entre 6 et 15 personnes et 8% plus de 15 personnes. Quant aux secteurs d'activités, la moitié des professionnels répondants proviennent

des cinq secteurs suivants (en ordre décroissant) : alimentation-épicerie, artisanat, agriculteurs-producteurs, communication-graphisme-design ainsi que bar-restauration. Il s'agit donc généralement d'entreprises indépendantes de très petite taille qui concorde avec l'objectif de la promotion des commerces de proximité (Charte du Léman 2015¹¹). Nous voulions également savoir si l'objectif d'établir des circuits locaux se confirme sur le terrain. À la question du pourcentage de produits vendus qui sont issus de production locale, 37% des répondants affirment que la majorité des produits sont locaux et 25% disent qu'entre 10% et 50% des produits sont locaux (21% des entreprises ne vendent que des services). En ce qui concerne les fournisseurs, 31% indiquent que plus de la moitié de leurs fournisseurs se trouvent à l'intérieur du périmètre du Léman, tandis que 19% indiquent qu'ils n'ont aucun fournisseur à l'intérieur du périmètre. Pour les produits biologiques finalement, plus de la moitié de ceux qui vendent des produits alimentaires disent que 50% ou plus de leurs produits sont issus de l'agriculture biologique. Une seule épicerie indique ne vendre aucun produit biologique.

On retrouve donc bien une spécificité des transactions dans le circuit. Les professionnels vendent un certain nombre de produits locaux et une partie de leurs fournisseurs se trouve également dans la région. Cet élément est crucial pour que les professionnels puissent faire circuler la monnaie et ainsi faire fonctionner le circuit. Ces transactions économiques ne sont cependant pas exclusives au circuit. Tous les produits et services des membres peuvent être payés en francs. Cette congruence des sphères d'usage soulève l'enjeu de la concurrence entre la monnaie locale et la monnaie nationale. Selon l'hypothèse de Blanc, la monnaie qui est perçue comme étant moins commode risque d'être délaissée au bénéfice de la monnaie dont l'usage est plus facile (Blanc, 2017, p. 245). Comme nous allons le voir, il y a effectivement peu de transactions en lémans.

5.4 Une compréhension partagée de la signification du circuit

La compréhension partagée de la signification des transactions et de leur évaluation morale est la quatrième caractéristique des circuits de commerce (Zelizer, 2010, p. 304). Le système formalisé du Léman (association, gestion du circuit par une équipe désignée, charte de valeurs) amène une compréhension partagée du circuit. Christian Thiel a révélé, pour une autre monnaie locale, comment cette dernière est considérée par les utilisateurs comme moralement supérieure à la monnaie nationale (« das ‹bessere› Geld ») (Thiel, 2011 ; 2012). Les paiements avec des billets de monnaie locale sont un marqueur de différence et les membres professionnels forment une sorte de club.

Notre questionnaire sur les motifs d'adhésion au circuit contribue à approfondir la compréhension du degré de sens partagé entre les membres professionnels.

11 <https://drive.monnaie-leman.org/s/k8LgCpZefCqe4ff> (consulté le 06.09.2024).

Tableau 2 Raisons et motivations pour adhérer au Léman

Favoriser l'économie locale	Très important	77%
	Pas du tout important	2%
Favoriser des structures économiques plus respectueuses de l'environnement	Très important	67%
	Pas du tout important	2%
Favoriser la cohésion sociale de la région	Très important	54%
	Pas du tout important	0%
Favoriser la coopération entre les entreprises locales	Très important	48%
	Pas du tout important	0%
Recevoir un label d'entreprise socialement et écologiquement responsable	Très important	19%
	Pas du tout important	17%
Acquisition de nouveaux clients	Très important	19%
	Pas du tout important	17%
Approfondissement de la relation avec les clients	Très important	13%
	Pas du tout important	19%
Augmenter le chiffre d'affaires	Très important	13%
	Pas du tout important	33%
Outil de marketing	Très important	10%
	Pas du tout important	37%

Nous avons discuté plus haut l'enjeu de la motivation des professionnels pour participer à un circuit de commerce. Le tableau 2 présente les motifs mentionnés par les adhérents. Nous avons retenu la mention « très important » et la mention « pas du tout important » et avons classé les motifs en ordre décroissant selon leur importance. Plus de trois quarts des professionnels répondants affirment que le motif de l'économie locale est très important. Pour deux tiers des répondants, le motif des structures économiques plus respectueuses de l'environnement est très important. Ces deux motifs sont donc largement partagés par les professionnels du circuit.

Si on distingue entre les motifs liés à un intérêt économique direct de l'entrepreneur (utilité économique) et les motifs liés à d'autres valeurs, qu'on peut désigner comme les valeurs du bien commun (incluant l'environnement), il s'avère que les motifs liés au bien commun sont mentionnés comme étant très importants par près de la moitié (48%) jusqu'à trois quarts (77%) des répondants. Pour les questions liées à l'intérêt économique direct, les mentions « très important » et « pas du tout important » sont à égalité pour certains motifs. Pour d'autres motifs d'utilité économique, les mentions « pas du tout important » dépassent largement les mentions « très important ». Pour les adhérents au circuit du Léman, les valeurs du bien commun qui

Tableau 3 Retombées perçues

Le Léman m'a amené à réfléchir davantage à la mise en réseau des entreprises locales.	Tout à fait ou en partie d'accord	71 %
	Peu ou pas du tout d'accord	29 %
Le Léman m'a amené à réfléchir davantage à notre système monétaire.	Tout à fait ou en partie d'accord	71 %
	Peu ou pas du tout d'accord	29 %
Mon engagement envers la charte du Léman m'a encouragé à adopter des pratiques socialement et écologiquement plus responsables.	Tout à fait ou en partie d'accord	48 %
	Peu ou pas du tout d'accord	52 %
Grâce au Léman, je connais mieux le tissu des entreprises locales.	Tout à fait ou en partie d'accord	33 %
	Peu ou pas du tout d'accord	67 %
Le Léman a contribué à faire la connaissance de nouveaux partenaires.	Tout à fait ou en partie d'accord	23 %
	Peu ou pas du tout d'accord	77 %
Le Léman a contribué à approfondir la relation avec des clients.	Tout à fait ou en partie d'accord	17 %
	Peu ou pas du tout d'accord	83 %
Le Léman a contribué à augmenter la demande des clients pour les produits locaux et/ou biologiques.	Tout à fait ou en partie d'accord	15 %
	Peu ou pas du tout d'accord	85 %
Le Léman est un bon outil de marketing.	Tout à fait ou en partie d'accord	13 %
	Peu ou pas du tout d'accord	87 %
Le Léman a contribué à acquérir de nouveaux clients.	Tout à fait ou en partie d'accord	4 %
	Peu ou pas du tout d'accord	96 %
Le Léman a contribué à augmenter le chiffre d'affaires.	Tout à fait ou en partie d'accord	4 %
	Peu ou pas du tout d'accord	96 %

sont également portées par l'association et la Charte l'emportent généralement sur les valeurs d'utilité économique directe, même si ces dernières sont jugées importantes par 10% à 20% des adhérents. Ces résultats corroborent ceux de l'enquête qualitative sur d'autres monnaies locales conduite par Philippe Degens (2018). Selon l'auteur, « il s'avère que les raisons de la participation sont de nature commerciale limitée. Les attentes envers la monnaie locale pour promouvoir directement sa propre entreprise sont plutôt faibles, sauf pour des cas exceptionnels » (Degens, 2018, p. 298, notre traduction). Plus largement, cette présence simultanée de l'intérêt propre et de la solidarité montre que ces deux sphères ne sont pas séparées (Zelizer, 2010, p. 312).

On pourrait aussi avancer une hypothèse alternative quant aux motifs d'adhésion. Les professionnels estiment peut-être d'emblée, que la monnaie locale ne leur procurera pas un gain économique significatif? En conséquence, ils n'attendent pas nécessairement que leur adhésion soit profitable pour l'entreprise. La question sur

la perception des retombées perçues peut alors compléter l'analyse sur les motifs d'adhésion (tableau 3). La participation semble surtout avoir contribué à la sensibilisation des entreprises répondantes. Certaines estiment également que le Léman a contribué à une meilleure connaissance d'entreprises qui partagent des valeurs similaires, ce qui indique un rapprochement autour des significations du circuit. Finalement, les effets sur le plan de nouveaux clients et de chiffres d'affaires sont considérés comme étant négligeables.

Les entreprises semblent donc être guidées par un réalisme concernant l'apport de leur participation au circuit. Elles sont volontaires pour s'y joindre, mais n'ont peut-être pas beaucoup d'attentes. Cela pourrait aussi expliquer leur implication limitée dans le circuit, un enjeu qui sera abordé dans la section 6.3.

6 La dynamique du circuit de commerce

Nous venons de théoriser la monnaie Léman comme circuit de commerce. Le concept de Viviana Zelizer s'avère pertinent pour caractériser les monnaies locales convertibles. Le circuit du Léman constitue une sphère partiellement distincte de la monnaie nationale. Afin d'approfondir la compréhension de ce type de circuit de commerce, cette section souhaite saisir sa dynamique au moment de l'enquête : la quantité de monnaie en circulation, les types d'utilisation de la monnaie et l'implication des membres professionnels.

6.1 La circulation monétaire

Ce sont avant tout les transactions qui font vivre un circuit de commerce. Si l'association du Léman connaît le montant total de lémans converti, elle ne sait pas quelle part est régulièrement utilisée (circulation effective) et quelle part se trouve dans une caisse, un tiroir ou accroché sur un réfrigérateur¹². Afin d'avoir une bonne idée des montants de monnaie en circulation, nous avons interrogé les professionnels sur les sommes de lémans mensuellement encaissées. La moitié des professionnels répondants indiquait n'avoir encaissé aucun lémans. 19% disaient avoir encaissé entre 1 et 20 lémans ; 17% avaient encaissé entre 21 et 100 lémans et 13% avaient encaissé plus de 100 lémans. Deux commerces ont indiqué que les revenus en lémans représentent plus de 1% de leur chiffre d'affaires. Ces montants correspondent au nombre de clients qui paient mensuellement en lémans. La moitié des entreprises répondantes n'ont personne qui paie en lémans et seulement deux commerces ont plus de 10 personnes qui paient en lémans. Puisque le sondage ne constitue qu'une image momentanée de la circulation, nous avons voulu dégager une tendance sur plusieurs mois en posant la question suivante : « durant les six derniers mois, quelle

12 Selon l'association, environ 165 000 lémans sont émis en 2019.

était la tendance de l'utilisation du Léman par des clients»? Dans leurs réponses, un peu plus de la moitié des professionnels ont estimé que la tendance était stable, mais 42% ont estimé qu'il y avait une baisse de l'utilisation. Seulement 4% ont considéré que l'utilisation du Léman était en hausse.

L'image du Léman obtenue pour l'été 2019 est celle d'une circulation monétaire faible qui va en ralentissant. Parmi les répondants, seulement quelques rares professionnels effectuent des ventes régulières en lémans, tandis que la moitié des adhérents est absente du circuit de commerce¹³.

6.2 La remise en circulation de la monnaie par les professionnels

Contrairement à un système de bons d'achat, la création d'un circuit monétaire alternatif implique que les entreprises fassent circuler la monnaie reçue en la dépensant à leur tour. Nous souhaitons donc connaître les manières de réutilisation des lémans par les professionnels. En nous appuyant sur les enquêtes qualitatives de Degens (2016; 2018), de Marshall et O'Neill (2018) et sur nos propres observations, nous avons établi une liste des catégories d'utilisation de la monnaie. Le tableau 4 montre les manières dont les membres professionnels remettent les lémans en circulation.

Un peu plus de la moitié des entreprises répondantes font circuler la monnaie en l'utilisant pour des dépenses privées et un peu moins de la moitié ne dépense pas les lémans. Vu les petits montants encaissés, il n'est pas surprenant de voir ces deux types d'utilisation au sommet. Si payer des frais auprès de la commune ou payer une partie des salaires en lémans n'est quasiment pas pratiqué, certaines entreprises paient tout de même leurs fournisseurs en partie en lémans.

Conséquence des faibles ventes en lémans, la remise en circulation de la monnaie reste également limitée. Nous observons un circuit de commerce fragile. En même temps, près de la moitié des entreprises répondantes ont indiqué avoir au moins un fournisseur qui fait partie du circuit du Léman. Quelques-uns disent avoir convaincu un fournisseur d'accepter les lémans ou avoir trouvé un nouveau fournisseur dans le circuit. Il y aurait donc des possibilités pour faire circuler le léman, si les montants encaissés étaient plus élevés.

13 Pour soutenir les commerces (non alimentaires) durant la crise de la Covid-19, la ville de Genève a décidé de subventionner l'achat de «bons solidaires» (des bons d'achat) de novembre 2020 à février 2021. Les commerces adhérents au Léman ont bénéficié d'un bonus supplémentaire en lémans. En plus, la ville donnait 20 lémans à l'ouverture d'un compte électronique en e-lémans. 69 adhérents professionnels situés sur le territoire de la ville de Genève ont pu participer à l'action (sur un total de 600 commerces participant). Cette action a conduit à l'émission de près de 700 000 lémans et à l'ouverture de 350 comptes en e-lémans (50 comptes professionnels et 300 comptes particuliers). L'action a permis à l'association du Léman de multiplier le montant de lémans émis, d'avoir de nouveaux adhérents et de gagner en visibilité à Genève. Toutefois, près de 80% des montants émis ont été reçus par un petit nombre de magasins de vélos qui ont de la difficulté à remettre les lémans en circulation (Ville de Genève 2020; Association Monnaie Léman 2021). Cette initiative de la ville de Genève montre que les collectivités publiques peuvent jouer un rôle important dans la dynamique d'un circuit de commerce en monnaie locale.

Tableau 4 L'utilisation des lémans par les professionnels

J'utilise les lémans pour des dépenses privées.	Tout à fait d'accord ou en partie d'accord	54%
	Peu d'accord ou pas du tout d'accord	46%
Je stocke les lémans sans les utiliser.	Tout à fait d'accord ou en partie d'accord	44%
	Peu d'accord ou pas du tout d'accord	56%
J'utilise les lémans pour des occasions spéciales avec mes employés (célébrations, cafés, repas...).	Tout à fait d'accord ou en partie d'accord	25%
	Peu d'accord ou pas du tout d'accord	75%
Je paie mes fournisseurs en partie en lémans.	Tout à fait d'accord ou en partie d'accord	19%
	Peu d'accord ou pas du tout d'accord	81%
Je donne les lémans comme récompense à mes employés.	Tout à fait d'accord ou en partie d'accord	12%
	Peu d'accord ou pas du tout d'accord	88%
Je les rechange en francs auprès de l'association Monnaie Léman.	Tout à fait d'accord ou en partie d'accord	15%
	Peu d'accord ou pas du tout d'accord	85%
Je paie certains frais auprès de la commune en lémans.	Tout à fait d'accord ou en partie d'accord	4%
	Peu d'accord ou pas du tout d'accord	96%
Je paie une partie des salaires en lémans.	Tout à fait d'accord ou en partie d'accord	4%
	Peu d'accord ou pas du tout d'accord	96%

6.3 L'implication des professionnels dans le circuit

Finalement, l'implication des professionnels est un autre indicateur de la dynamique du circuit de commerce. Pour mieux comprendre cet enjeu, nous nous sommes renseignés sur la relation entre les membres et leur association ainsi que sur leur contribution dans la promotion du circuit. Nous avons d'abord souhaité connaître la durée de participation des professionnels au Léman. L'adhésion d'environ 20% des professionnels répondants était relativement récente (moins d'une année de participation) et environ 20% avaient adhéré dès le lancement de l'initiative (plus de trois ans de participation). Les autres 60% se situaient entre les deux. Ceci montre une certaine dynamique avec une partie des professionnels qui se joint graduellement.

Tableau 5 L'implication des professionnels dans le circuit de commerce

Je me sens bien informé sur les activités de l'association Monnaie Léman.	Tout à fait d'accord	33 %
	Pas du tout d'accord	13 %
Je souhaiterais être mieux accompagné par l'association Monnaie Léman.	Tout à fait d'accord	27 %
	Pas du tout d'accord	17 %
Je souhaiterais participer à des rencontres de réseautage entre les professionnels du Léman.	Tout à fait d'accord	27 %
	Pas du tout d'accord	25 %
Je propose à mes amis et connaissances d'utiliser le Léman.	Tout à fait d'accord	25 %
	Pas du tout d'accord	15 %
Je propose à mes employés d'utiliser le Léman.	Tout à fait d'accord	21 %
	Pas du tout d'accord	38 %
Je propose aux clients qui paient en francs d'utiliser le Léman.	Tout à fait d'accord	15 %
	Pas du tout d'accord	38 %
Je donne des rabais sur certains produits/services pour les clients qui paient en Lémans.	Tout à fait d'accord	6 %
	Pas du tout d'accord	60 %
Je propose aux clients qui paient en francs de rendre la monnaie en Lémans.	Tout à fait d'accord	2 %
	Pas du tout d'accord	60 %

Les professionnels répondants se sentent généralement bien informés par l'association, mais ils souhaiteraient un accompagnement plus personnalisé et plus d'activités de mise en réseaux entre les membres (voir tableau 5). Le portrait sur la promotion que font les professionnels afin d'augmenter l'utilisation du Léman est mitigé. Ils disent encourager amis et connaissances à utiliser la monnaie, mais ils ne le font pas auprès des clients. Les entreprises ne sont pas non plus enclines à donner des rabais aux clients qui paient en monnaie locale.

En réponse à une question ouverte pour recueillir des « propositions pour améliorer le fonctionnement de la monnaie Léman et pour accroître sa diffusion et sa circulation » les répondants souhaitent des améliorations sur deux plans. D'une part, ils aimeraient voir une professionnalisation de l'association du Léman (site internet, communication, facilité de transactions, accompagnement). D'autre part, ils souhaiteraient une plus grande visibilité de cette alternative monétaire pour pouvoir joindre un public plus large (conférences grand public, publicité, présence lors des marchés et autres évènements publics). Quelques-uns souhaitent également une plus grande implication des communes et des cantons (Genève et Vaud), notamment le versement des primes aux employés publics en lémans.

L'implication des professionnels pour dynamiser le circuit de commerce apparaît généralement plutôt faible. Il y a par ailleurs des attentes qui posent l'enjeu des

ressources de l'association. Puisque le modèle de financement repose largement sur les cotisations des membres et que beaucoup de professionnels n'encaissent pas ou peu de lémans, on peut s'attendre à une baisse de leur volonté d'assumer la cotisation. En effet, 46% des répondants estiment que les cotisations sont trop élevées. En absence d'autres sources de financement, une augmentation du rayon d'action de l'association pour renforcer le circuit est difficilement réalisable.

7 Discussion et conclusion

En étudiant le cas de la monnaie Léman, cette analyse de cas a permis de mettre en lumière les caractéristiques et les enjeux entourant les monnaies locales associatives. L'accent a été mis sur la théorisation de ces monnaies comme circuit de commerce, sur les motifs et pratiques des adhérents commerciaux du circuit et sur la dynamique des transactions.

La monnaie Léman peut être considérée comme un type de circuit de commerce tel que conceptualisé par Viviana Zelizer (2004 ; 2010, p. 303) avec ses spécificités propres. Une des caractéristiques de ces circuits de commerce concerne les frontières entre les membres et les non-membres. À ce sujet, nous avons vu l'émergence de frontières géographiques et de frontières éthiques. Les frontières géographiques ont été définies et redéfinies dans la perspective de *bassin de vie* par les initiateurs lors du processus de création précédant le lancement de la monnaie. Mais la concentration géographique des membres montre que ces frontières dépendent finalement des adhérents et de la capacité à déployer le circuit à l'échelle du territoire visé. La création d'un circuit de commerce qui couvre un territoire avec deux monnaies officielles constitue une difficulté supplémentaire. En adoptant l'unité de compte d'une des deux monnaies officielles, les membres qui se situent dans l'autre partie du territoire doivent s'accommoder avec un taux de change fluctuant entre leur monnaie nationale et la monnaie locale. En conséquence, l'adhésion et la participation au circuit s'avèrent plus difficiles.

En ce qui concerne les frontières éthiques, la mise en place d'une charte de valeurs définit les membres potentiels du circuit. Un grand nombre d'entreprises et de commerces sont clairement exclus du circuit, mais une application souple des critères d'adhésion facilite l'obtention d'un nombre suffisant de professionnels. La charte de valeurs spécifie également certains biens et services qui sont à prioriser par les membres du circuit. Une partie des transactions de biens et services est spécifique (mais pas exclusif) au circuit de commerce du Léman.

Une dernière caractéristique de ces circuits de commerce est l'introduction d'un mode de paiement spécifique. De manière successive, plusieurs modes de paiement ont été développés : monnaie papier, monnaie électronique et crédit mutualisé sous forme électronique. Tandis que l'émission des deux premiers modes de paiement est contrôlée par l'association, la création monétaire par le crédit mutualisé a lieu parmi

les membres de manière décentralisée selon les paramètres définis par l'association. Lors de l'enquête, l'utilisation de la monnaie papier était prédominante.

Quant aux membres professionnels, l'enquête révèle que les motifs d'adhésion correspondent aux valeurs portées par l'association. Les valeurs du bien commun l'emportent sur l'intérêt économique direct. En même temps, les entreprises souhaitent « trouver leur compte ». En absence de clients qui paient en monnaie locale, elles s'interrogent sur les frais d'adhésion et beaucoup sont hésitantes à s'engager dans la dynamisation du circuit. Selon les informations issues du sondage, peu de monnaie circule effectivement. Parmi les deux étapes cruciales dans la constitution d'un circuit, la première utilisation de la monnaie après son convertissement par les particuliers et la remise en circulation par les professionnels, c'est la première utilisation qui est insuffisante¹⁴. Cette étude n'a pas analysé les consommateurs et leur disposition à se servir du Léman et à participer au circuit. On retient l'image d'un circuit avant tout potentiel : les membres professionnels disposeraient souvent d'options pour faire circuler l'argent, mais ils demeurent dans l'expectative que des personnes viennent faire des achats en lémans.

Cet enjeu de participation dans la mise en circulation de la monnaie est commun à d'autres circuits de monnaies locales. Même l'Eusko, la monnaie locale la plus importante en Europe, n'affiche qu'un taux de trois utilisateurs particuliers par adhérent professionnel¹⁵. Ceci est en partie dû aux processus de création de ces monnaies convertibles. Dans la plupart des cas, il n'y a pas de communauté ou de réseau d'acteurs préexistants qui créent leur moyen de paiement. C'est plutôt la monnaie locale qui est créée en amont et pensée comme un outil pour fédérer des acteurs partageant un ensemble de valeurs pour finalement constituer le circuit. Dans le cas du Léman, les initiateurs ont essayé et partiellement réussi d'associer des acteurs institutionnels – notamment l'association de l'économie sociale et solidaire du canton de Genève (*après-GE*) – avant le lancement de la monnaie. La spécificité des circuits de commerce basés sur les monnaies locales associatives est alors la suivante : le réseau et la monnaie ne sont pas co-constitutifs ; c'est la création volontariste d'un moyen de paiement qui précède les relations sociales d'une grande partie des membres d'un circuit naissant.

Finalement, notre cas appuie à la fois l'hypothèse de Jérôme Blanc (2017), sur la concurrence entre monnaies et celle de Michael Evans (2009), sur l'importance de la combinaison d'incitatifs. Puisque la sphère d'usage des monnaies locales se trouve à l'intérieur de la sphère d'usage plus large de la monnaie nationale, cette dernière représente une concurrence forte et entrave l'établissement d'un circuit de commerce. En outre, l'appel aux valeurs du bien commun semble insuffisant pour

14 Toutefois, la subvention des bons d'achat solidaires par la ville de Genève montre le rôle que les collectivités publiques peuvent jouer dans la première mise en circulation d'une monnaie locale (voir note de bas de page précédente).

15 4 000 utilisateurs particuliers et 1 300 utilisateurs professionnels dans le circuit de l'Eusko. Chiffres du printemps 2021 (Euskal Moneta, 2021).

une adhésion durable des professionnels. En absence de nécessité et d'incitatifs économiques, il est difficile de maintenir l'engagement des personnes impliquées dans les circuits de commerce des monnaies locales associatives.

8 Références bibliographiques

- Adaman, F., Devine, P. et Ozkaynak, B. (2003). Reinstating the economic process: (Re) embedding the economy in society and nature. *International Review of Sociology/Revue Internationale de Sociologie*, 13(2), 357-374.
- AGEFI (2015). Le lancement de la monnaie alternative. Le Léman satisfait ses initiants, 09. 10. 2015.
- APRÈS-GE (2020). *Rapport d'activité, 2019*.
- Association Monnaie Léman (2015a). Procès-Verbal de l'Assemblée générale constitutive de l'association « Monnaie Léman ». Genève : Association Monnaie Léman.
- Association Monnaie Léman (2015b). La Charte du Léman, <https://wallet.monnaie-leman.org/files/chart.pdf>.
- Association Monnaie Léman (2021). Bons d'achat solidaires « léman » – Bilan global. Genève : Association Monnaie Léman.
- Bazzani, G. (2020). *When Money Changes Society The case of Sardex money as community*. Springer.
- Blanc, J. (2011). Classifying « CCs » : Community, complementary and local currencies' types and generations. *International Journal of Community Currency Research*, (15), 4-10.
- Blanc, J. (2017). Unpacking monetary complementarity and competition : a conceptual framework. *Cambridge Journal of Economics*, 41(1), 239-257.
- Blanc, J. (2018). *Les monnaies alternatives*. La Découverte.
- Blanc, J. (2018). Making sense of the plurality of money : A Polanyian attempt. Dans G. Gomez (dir.), *Monetary Plurality in Local, Regional and Global Economies* (p. 48-66). Routledge.
- Blanc, J. et Fare, M. (2016). Turning values concrete: the role and ways of business selection in local currency schemes. *Review of Social economy*, 74(3), 298-319.
- Blanc, J., Fare, M. et Lafuente-Sampietro, O. (2020). *Les monnaies locales en France : un bilan de l'enquête nationale 2019-20*.
- Budry, E. (2015). Découvrez le Léman, la nouvelle monnaie locale. *Tribune de Genève*. Genève : Tribune de Genève, 15. 09. 2015.
- Calderon, A. et Rossiaud, J. (2019). Les monnaies citoyennes renforcent les filières agricoles. *Ripess Europe Newsletter*, article.
- Collom, E. (2005). Community currency in the United States: the social environments in which it emerges and survives. *environment and Planning a*, 37(9), 1565-1587.
- Creswell, J. (2007). *Qualitative inquiry and research method: Choosing among five approaches*. Sage.
- Degens, P. (2016). Between « Market » and « Reciprocity » : How Businesses Use Local Currencies. *Behemoth – A Journal on Civilisation*, 9(2), 22-36.
- Degens, P. (2018). *Geld als Gabe: zur sozialen Bedeutung lokaler Geldformen*. transcript Verlag.
- Ecuyer, A. (2017). Une semaine à Lausanne en ne payant qu'en Lémans. *Le 24 Heures*. Lausanne : Le 24 Heures, 27. 07. 2017.
- Euskal Moneta (2021). L'eusko en chiffres. Bayonne : Euskal Moneta. https://www.euskalmoneta.org/eusko_en_chiffres/.
- Epiney, E. (2017). *Les monnaies complémentaires comme outils de la transition. Analyse de l'association Monnaie Léman et de son réseau d'échange* [Université de Lausanne].

- Evans, M. S. (2009). Zelizer's theory of money and the case of local currencies. *environment and Planning a*, 41(5), 1026-1041.
- Gagnon, Y.-C. (2012). *L'étude de cas comme méthode de recherche*. PUQ.
- Leinert, S. (2016). *Regionale Komplementärwährungen in Deutschland: Stand und Entwicklungsmöglichkeiten*. Books on Demand.
- Mendicino, C. (2016). Le Léman tisse sa toile vaudoise et y a même son bureau de change. *Le 24 Heures*. Lausanne: Le 24 Heures, 29.07.2016.
- Monnaie complémentaire Grand Genève (2013). Communiqué de presse du groupe de travail. Genève, 13.06.2013.
- Monnat, L. (2016). L'effet du film *Demain*, *Tribune de Genève*. Genève: Tribune de Genève, 30.08.2016.
- Longhurst, N. (2010). The first transition currency: the Totnes pound. Dans P. North (dir.), *Local money. How to make it happen in your community* (p. 147-160). Transition Books.
- Marshall, A. P. et O'Neill, D. W. (2018). The Bristol Pound: A tool for localisation? *Ecological Economics*, 146, 273-281.
- North, P. (2014). Ten square miles surrounded by reality? Materialising alternative economies using local currencies. *Antipode*, 46(1), 246-265.
- Polanyi, K. (2011). The economy as instituted process. Dans *The sociology of economic life*, édité par Granovetter, M. et R. Swedberg. New York: Routledge.
- ProCinema (2016) Statistiques du film *Demain*. Berne: ProCinema, <https://www.procinema.ch/fr/statistics/filmdb/1010855.html>.
- RTS Info (2017). La monnaie locale Léman désormais disponible sous forme numérique, 28.10.2017.
- Ryan-Collins, J. (2011). Building Local Resilience: The Emergence of the UK Transition Currencies. *International Journal of Community Currency Research*, 15(D), 61-67.
- SASFERA. (2014). Comment créer une monnaie citoyenne pour le Grand Genève?, Genève: Association SASFERA.
- Schroeder, R. (2020). Beyond the veil of money: Boundaries as constitutive elements of complementary currencies. *The Japanese Political Economy*, 46(1), 17-41.
- Stake, R. E. (2000). Case studies. Dans N. K. Denzin et Y. S. Lincoln (dir.), *Handbook of qualitative research* (p. 435-453). Sage.
- Stamm, C. (2021). Understanding the recent dynamics of local currency initiatives in Switzerland *International Journal of Community Currency Research* 25(2), 63-76.
- Thiel, C. (2011). *Das 'bessere' Geld: Eine ethnographische Studie über Regionalwährungen*. VS Verlag.
- Thiel, C. (2012). Moral Money – The action guiding Impact of Complementary Currencies. *International Journal of Community Currency Research*, 16, 91-96.
- TV5Monde (2015) Le franc suisse? Et pourquoi pas le Léman? Extrait de l'émission TV5Monde. 21.08.2015, <https://www.youtube.com/watch?v=lt4hF8HR3Zl>.
- Ville de Genève (2021). Communiqué de presse: Les bons d'achat solidaires sont disponibles. Genève: Ville de Genève.
- Yin, R. (2014). *Case study research: Design and methods*. Sage Publications, Inc.
- Zelizer, V. (2004). Circuits of Commerce. Dans J. C. Alexander, G. T. Marx et C. L. Williams (dir.), *Self, Social Structure, and Beliefs. Explorations in Sociology*. University of California Press.
- Zelizer, V. A. (2010). *Economic Lives. How Culture Shapes the Economy*. Princeton University Press.
- Zelizer, V. A. (2017). *The social meaning of money: Pin money, paychecks, poor relief, and other currencies*. Princeton University Press.